LES SECOURISTES

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences niveau 1

OBJECTIFS

- Identifier une situation d'urgence réelle ou potentielle.
- Réaliser les gestes d'urgence adaptés à la situation identifiée.
- Participer à la réponse face à un risque collectif ou une situation sanitaire exceptionnelle.

PREREQUIS

Dans le cas de l'AFGSU 1 le public concerné constitue le prérequis

DUREE

14 heures / 2 jours en présentiel

TARIFS

1990€ net de taxe par groupe

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En intra-entreprise directement au sein de votre structure.
Un délai de 3 semaines entre la signature d'un contrat ou convention de formation et la réalisation de la formation.

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance entre apports théoriques et pratiques pour réaliser les gestes techniques.
Echange et partage d'expérience, mises en situation.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Diaporama, ordinateur, vidéoprojecteur, Mannequins adulte enfant et nourrisson, Défibrillateur de formation, Matériel de simulation.

INTERVENANT

Formateur AFGSU habilité par le CESU.

PARTICIPANTS

Session de 4 à 12 participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel non professionnel de santé exerçant sa profession dans un établissement de santé, dans une structure médico-sociale, ou auprès d'un professionnel de santé exerçant en cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

EVALUATION

Le stagiaire doit être présent à l'intégralité de la formation et participer aux différents exercices de la formation sous contrôle de l'intervenant.

VALIDATION

Les participants validés reçoivent une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 délivrée par le CESU, valable 48 mois.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 48 mois, l'apprenant doit suivre une session de formation continue (recyclage) AFGSU1 d'une durée de 7 heures.

PROGRAMME

Module 1 (6h)

- Protection :
  - Identifier un danger immédiat
  - Mettre en place la protection adaptée
- Alerte :
  - Alerter le bon interlocuteur
  - Transmettre les informations nécessaires
  - Appliquer les consignes
- Obstruction aigue des voies aériennes
  - Identifier l'obstruction
  - Réaliser les gestes adaptés en fonction de l'âge de la victime
  - Identifier si un avis médical est nécessaire
- Prise en charge d'une hémorragie
  - Identifier une hémorragie
  - Se protéger
  - Adopter une conduite à tenir adaptée
  - Respecter les règles d'hygiènes
- Prise en charge d'une victime inconsciente qui respire :
  - Identifier l'inconscience
  - Identifier la présence de ventilation spontanée de la victime
  - Assurer la libération des voies aériennes supérieures
  - Alerter
- Prise en charge d'une victime inconsciente qui ne respire pas :
  - Identifier l'ACR / Alerter
  - Réaliser ou faire réaliser une RCP avec défibrillateur adaptée à l'âge de la victime

Module 2 (4h30)

- Prise en charge d'une victime de malaise
    - Identifier les critères de gravité d'un malaise
    - Transmettre un bilan synthétique
    - Demander un conseil médical
- Prise en charge d'une victime d'un traumatisme
    - Identifier les critères de gravité d'une plaie
    - Identifier les critères de gravité d'un traumatisme osseux
    - Adopter une conduite à tenir adaptée
    - Demander un conseil médical si nécessaire
- Prise en charge d'une victime de brûlure
    - Identifier les critères de gravité de la brûlure
    - Adopter une conduite à tenir adaptée
    - Demander un conseil médical si nécessaire

Module 3 (3h30)

- Connaissance des urgences collectives et des SSE
    - Comprendre le concept SSE
    - Connaître ORSAN / ORSEC
    - S'intégrer dans les plans de gestion des SSE et des établissements de santé ou médico-sociaux en fonction de son lieu d'exercice
    - Etre sensibilisé aux risques NRBC E et 1ères mesures à mettre en place (protection décontamination)
    - Identifier un danger et appliquer les consignes
    - Connaître les principes de la CUMP

EQUIVALENCES

L'AFGSU 1 intègre l'ensemble des éléments des référentiels et recommandations du PSC Premiers Secours Citoyen au titre de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible à tous. La validation dépend de la capacité de l'apprenant à réaliser les gestes techniques. Pour plus de renseignement nous contacter.

CONTACT

Contactez notre référent Mr Goldstein Quentin.

Téléphone : 01.89.70.80.50

Mail : contact@lessecouristes.fr

TAUX DE REUSSITE 2024

100%

TAUX DE SATISFACTION 2024

96.5%

V2 du 01/03/2025